

COMMUNIQUE N°06/FONAC/2016

Le FONAC porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale ce qui suit :

1. Face à un pouvoir tyrannique chaque jour évanescant, les Tchadiens épris de dignité ont décidé de tourner la page de leur histoire lors du scrutin présidentiel du 10 avril 2016. Les patriotes bénéficiant de leurs suffrages ont, à leur corps défendant, usé de tous les moyens pour faire entendre raison au président sortant. L'organisation de manifestations régulièrement demandée a été adressée au gouvernement qui l'a illégalement rejetée.
2. Si l'opération « VILLE MORTE » réalisée le 8 août 2016 reste un succès éclatant avec plus de 90% d'inactivité, l'interdiction illégale des activités prévues par le FONAC a été complétée par l'utilisation des forces de 3^{ème} catégorie. Cela a occasionné la mort du jeune Emmanuel ROMBAYE, ainsi que de nombreux blessés, dont certains dans un état grave.
3. Dès la première manifestation, le meeting du 6 Août, les forces de l'ordre ont violenté les participants avec des bombes lacrymogènes, directement lancées sur eux.
4. Lors de la deuxième manifestation, la marche pacifique du 7 Août, la force de 3^{ème} catégorie a renforcé les autres en tirant à balles réelles et en dehors des périmètres officiellement communiqués au gouvernement.
5. L'ensemble du pays est illégalement placé sous état de siège. La plupart des agglomérations jugées proches de l'opposition ont été investies par les forces de défense et de sécurité à des fins d'intimidation des citoyens. A Abéché, par exemple, ces forces ont attaqué au gaz lacrymogène le siège du Parti pour les Libertés et le Développement (PLD) où se tenait une réunion de l'opposition : 21 personnes sont toujours détenues à ce jour.
6. C'est dans cette atmosphère de terreur et de violences aggravées que certains pays et membres de la communauté internationale se sont précités à N'Djaména pour célébrer l'élection contestée d'Idriss Déby Itno.
7. Des poursuites judiciaires seront intentées contre tous les auteurs des violences subies par les manifestants ainsi que les actions illégales du gouvernement.
8. Le FONAC appelle ses militants à la vigilance pour ne pas céder aux provocations d'où qu'elles viennent.
9. Enfin, le FONAC rappelle que c'est le vol du vote des citoyens qui est à la base de la crise actuelle et réitère qu'il poursuivra ses activités pacifiques dans la légalité.

N'Djaména, le 8 août 2016

Le Coordinateur du FONAC



Saleh KEBZABO